

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 17 novembre 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

• (1405)

MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LA MORT ACCIDENTELLE DE MILITAIRES

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Je sais que tous les députés tiennent à offrir leurs très sincères condoléances aux familles et amis des sept militaires tués dans un accident tragique survenu hier à la base des forces canadiennes à Namao, en Alberta.

Mme le Président: Je suis persuadée que la Chambre veut exprimer sa sympathie.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES CULTURELLES

LE RAPPORT APPLEBAUM-HÉBERT—LE RÔLE D'UN SÉNATEUR DANS LA COORDINATION DE LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, le ministre des Communications a annoncé hier que le sénateur Jack Austin dont la renommée remonte à l'époque du cartel de l'uranium a été chargé de coordonner la réponse du gouvernement au rapport Applebaum-Hébert. Je propose donc, appuyé par le député de Peterborough (M. Domm):

Que la Chambre déplore la nomination du plus notoire philistin libéral au poste de «commissaire à la culture» pour le Canada.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LE JOUR DU SOUVENIR

LA PRÉSUMÉE DESCRIPTION FAITE PAR LE DÉPUTÉ DE BURNABY

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, le 11 novembre, Jour du Souvenir, est une occasion pour les Canadiens de se joindre à leurs compatriotes anciens combattants afin de rendre hommage aux Canadiens morts au champ d'honneur. Contrairement aux allégations du député néo-démocrate de Burnaby (M. Robinson) ce n'est pas une occasion pour se payer une cuite. Je propose, appuyé par le député de Vancouver-Centre (M^{lle} Carney):

Que la Chambre réprovoque les paroles diffamatoires du député néo-démocrate de Burnaby et lui demande de présenter des excuses publiques aux Canadiens pour son ignorance injustifiable du sens véritable du Jour du Souvenir.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LE SYSTÈME D'EXAMEN DE SOLVABILITÉ

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, je veux soulever une affaire qui cause une vive inquiétude aux personnes à faibles revenus. La Compagnie de Téléphone Bell a lancé une vaste offensive contre les pauvres en instituant un système d'examen de solvabilité qui empiète sur la vie privée et va enlever le service téléphonique à de nombreux retraités, parents seuls, infirmes et chômeurs. Avec l'appui du député de Mission-Port Moody (M. Rose), je propose donc:

Que le gouvernement, par l'entremise du CRTC, exige de la compagnie Bell qu'elle mette fin à sa politique discriminatoire de sélection, qui constitue un précédent national dangereux, et qu'elle cesse d'exiger des arrhes sans raison valable.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.